

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 MARS 2013

Délibération n° D-2013-131

Subvention aux associations oeuvrant dans le domaine de la
solidarité

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/03/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 25/03/2013

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Christophe POIRIER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Monsieur Frank MICHEL, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Guillaume JUIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Direction Animation de la Cité

**Subvention aux associations oeuvrant dans le
domaine de la solidarité**

Madame Annick DEFAYE, Conseillère municipale expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

L'Association Départementale pour l'Accueil des Gens du Voyage organise pour la quinzième année consécutive une « semaine de sensibilisation à la vie et à la culture des gens du voyage ». Cette année, cette manifestation aura lieu sur plusieurs sites dans l'agglomération niortaise : Aiffres, Mauzé sur le Mignon, Niort (Souché), du 15 au 24 mars 2013.

Elle sera menée en partenariat avec le Conseil général, l'Etat (DDCSPP), les communes de Niort, d'Aiffres et de Mauzé sur le Mignon, les CSC d'Aiffres, de Mauzé sur le Mignon et de Niort (Souché), les collèges Fontanes et Gérard Philippe, ainsi que le lycée Thomas Jean Main.

En mobilisant ainsi l'attention des jeunes de l'école au lycée, les objectifs de cette action de sensibilisation pour une prise de conscience citoyenne sont de multiplier les échanges pour vaincre les obstacles socioculturels, diminuer les peurs et susciter la confiance, faire avancer la prise de conscience quant aux droits définissant la citoyenneté.

La projection de plusieurs films (Liberté de Tony Gatlif, Voyageur, si on parlait de toit ...), des expositions, des concerts seront proposés de manière à favoriser les échanges et les débats. Les collégiens et lycéens ont effectué un travail préalable de réflexion et de préparation.

Cette manifestation participera aux efforts de prévention dans le domaine social et à la recherche indispensable dans le domaine de l'habitat et de l'activité professionnelle.

Dans le cadre de sa politique de solidarité, la Ville de Niort souhaite soutenir cette initiative, dont le coût global net est estimé à 5 000 €.

Il vous est proposé d'accorder à l'Association Départementale pour l'Accueil des Gens du Voyage une subvention pour cette manifestation d'un montant de 500 €.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser une subvention pour cette manifestation d'un montant de 500 € à l'Association Départementale pour l'Accueil des Gens du Voyage.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD